

Rapprochement déclarations-paiements —

2 640 relances inutiles

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

9 ans de comptes relus, règle testée sur 12 mois · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucune somme n'est réclamée avant d'avoir été rapprochée des paiements reçus.** *L'imputation est le rattachement d'un versement à l'échéance qu'il solde : tant qu'elle n'est pas faite, le compte paraît débiteur alors que l'argent est arrivé.*

Ce que neuf ans de comptes montrent

Constat mesuré	Volume	Ce qu'il coûte aujourd'hui
Relances amiables envoyées l'an dernier	24 000	—
Relances parties sur un compte déjà soldé	2 640 — 11 %	Un courrier de rappel à une entreprise qui a payé, et l'appel de contestation qui suit
dont versement encaissé mais non imputé	1 940	Délai moyen encaissement → imputation : 6 jours ouvrés ; la campagne part au 4 ^e

Constat mesuré	Volume	Ce qu'il coûte aujourd'hui
dont déclaration rectificative déposée après le calcul	700	Le solde relancé n'était plus le solde dû

La règle écrite, et ce qu'elle donne sur douze mois

Version de la règle	Relances inutiles retenues	Comptes réellement débiteurs retenus à tort	Décalage moyen
Première version — un versement est arrivé	2 400 sur 2 640	41	14 jours, jusqu'à la campagne suivante
Version resserrée — le montant imputé égale le montant dû, échéance par échéance	2 400 sur 2 640	6	8 jours — les 6 ressortent au contrôle du lundi

La cause des 41 est unique et documentée : ces comptes avaient reçu un **paiement partiel**. Un versement de 400 € sur une échéance de 1 900 € suffisait à retenir la relance dans la première version. **La version resserrée compare le montant imputé au montant dû, et ne retient que si l'écart est nul.**

Le rapport, pour la décision

Ce que la règle évite	Ce qu'elle décale	Rapport
2 400 relances inutiles	6 recouvrements, de 8 jours	400 pour 1 , vérifiable sur les écritures de l'organisme

Le relevé hebdomadaire remis au service

Colonne	Ce qu'elle porte
---------	------------------

Compte et échéance	Le compte, la période, le montant dû
Motif de rétention	Versement imputé · rectificative déposée · échéancier en cours
Date d'imputation constatée	Ce qui justifie la rétention, pièce à l'appui
Comptes revenus au recouvrement	Ceux que la règle avait retenus et qui repartent

La règle est écrite en français, pas en code, et elle entre en vigueur par la signature du service. C'est cette signature qui la rend opposable à un cotisant qui la contesterait — et qui permet à votre responsable de la défendre en réunion de direction avec des chiffres à jour.

À fixer par le service

Jour et heure du contrôle hebdomadaire des rétentions : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.